



## BONNE ANNÉE 2024 !

La cérémonie des vœux du maire est traditionnellement chaque année l'occasion de faire le point sur les réalisations passées et les projets pour l'année à venir.

Samedi 3 février à la Salle Polyvalente, Mme Courty, maire de Richebourg a accueilli les élus, les anciens élus, le personnel municipal, les représentants des associations, de l'école, du CCAS, de Voisins Vigilants, de la gendarmerie, des pompiers, les richelbourgeois nouvellement arrivés ainsi que tous les entrepreneurs installés sur la commune. Autour d'un verre et des amuse bouche préparés par M. Kupczyk, notre boulanger, elle a remercié l'ensemble des personnes présentes pour leur contribution au quotidien (bénévole ou professionnelle) à la vie du village.

### Quel bilan pour 2023 ?

Sur notre commune, 3 projets principaux d'investissement ont été menés à bien sur 2023 :

- La fin de l'aménagement de la route Mantes/Houdan et de la place du village qui offre dorénavant un espace de vie plus structuré et convivial.
- Le passage au LED de l'éclairage public qui a déjà permis d'observer une diminution conséquente de la consommation d'électricité.
- La rénovation de la rue des Gascoins.
- L'amélioration des performances thermiques de la mairie avec le remplacement des menuiseries et l'isola-

tion du grenier.

### Et pour 2024 ?

2024 verra le lancement de quelques grands chantiers pour le village :

- La rue de la Croix de la Barre va être embellie avec l'enfouissement des réseaux, le remplacement de l'éclairage public et la réfection de la voirie (par la CCPH).
  - La vidéo surveillance sera opérationnelle avec l'installation de caméras principalement autour de la mairie, de la salle polyvalente, de la place et de l'École.
  - Le PLU doit être révisé, notamment pour modifier le zonage de certaines parcelles (la Pièce de la Couture entre autres).
  - Le schéma d'assainissement qui fournit un descriptif détaillé des ouvrages de transport et de collecte des eaux usées et de la station d'épuration, doit être revu. Ce document permet notamment d'organiser la programmation des actions à mettre en œuvre sur plusieurs années.
  - Le local situé au dessus de la boulangerie, non utilisé actuellement, va être aménagé en logement pour être mis en location.
  - Les dernières rues dont l'éclairage n'a pas été modifié seront équipées de LED.
- Après la reprise de la boulangerie sur la place en 2023, ce sont le restaurant de l'Arche et de nouveaux commerces qui vont ouvrir sur le site du

### La CCPH : des projets qui nous concernent

La CCPH a elle aussi de grands projets en cours dont certains impactent directement Richebourg et ses habitants. Notons tout particulièrement :

- L'ouverture d'une unité de soins non programmés à l'hôpital de Houdan qui accueille (sans rendez-vous) les patients du lundi au dimanche en médecine générale.
- La réalisation du schéma cyclable qui prévoit dès 2024 une piste cyclable Gressey - Richebourg-Tacoignières - Bazainville.
- La consultation publique sur le PCAT (Plan climat air Energie Territorial) qui présente le plan d'action sur 6 ans proposé par la CCPH pour atteindre ses objectifs de transition énergétique.
- Le projet de territoire dont l'objectif est de favoriser le développement harmonieux, équilibré et maîtrisé du Pays Houdanais, pour en faire un territoire de proximité.

Four à Chaux en 2024. Gageons qu'avec l'enthousiasme de tous et les manifestations prévues par les associations (Saint Valentin, Foire à Tout, Marché de Noël, Bourse aux jouets ...) et la mairie (Fête de la musique, 14 juillet, Fête du Sapin ...), cette nouvelle année soit remplie de joie et de convivialité au sein de notre village.

## AGENDA

- **18 février** : Repas dansant de la Saint Valentin
- **3 mars** : Passage du Paris-Nice à Richebourg
- **2 avril** : Reprise de la collecte des déchets verts
- **4 mai** : Randonnée Terre de Jeux à Richebourg
- **5 mai** : Foire à Tout



### Groupe de parole pour les aidants



Animé par un Psychologue et une Infirmière.

*Vous aidez un proche âgé et/ou atteint d'un handicap. Venez échanger entre aidants et avec nous autour d'un café.*

#### Renseignements et inscriptions

Vous pouvez vous inscrire gratuitement et sans engagement à la 1ère séance qui aura lieu :

le samedi 2 mars de 10h à 12h  
à l'hôpital de Houdan.

- par courrier : SSIAD 42 rue de Paris, 78550 Houdan
- par mail : guillaume.candeiller@hopitalhoudan.fr
- par téléphone : 01.30.46.98.22

Nombre de places limité à 12 personnes

### EN AVANT LA MUSIQUE !

*Vous êtes musicien ? Préparer vous !*  
- La fête de la musique à Richebourg (le 21 juin) accueillera les musiciens du village et des alentours pour sa 3ème édition. Renseignements auprès de Christelle Maillot : 06.82.30.69.47

- L'édition 2024 du festival de musique du Pays Houdanais se tiendra le 14 septembre. La CCPH recherche des groupes musicaux natifs du territoire Houdanais ou dont un des membres du groupe habite sur le territoire.

Pour tout renseignement et inscription, veuillez contacter M. Christophe PICHON par mail à :

[chrispichon66@gmail.com](mailto:chrispichon66@gmail.com) avant le 17 mars. »

### PASSAGE DU PARIS-NICE À RICHEBOURG



Le 3 mars prochain, la course cycliste PARIS-NICE passera sur la déviation de Richebourg. Le peloton est attendu vers 14h à Richebourg, mais la préfecture prévoit de fermer la circulation sur la RD983 (déviation) de 12h à 18h. Les ronds-points de la Route de Mantes, de la Route de Tacoignières et de la Route de Houdan seront interdits à la circulation. Impossible donc de sortir ou d'entrer dans Richebourg par ces accès. Prenez vos précautions !

### COLLECTE DES DÉCHETS VERTS SAISON 2024



La collecte des déchets verts (bacs marron) reprendra début avril. Pour Richebourg, le ramassage s'effectue chaque semaine le mardi à partir du 2 avril. Le bac doit être déposé la veille devant le domicile, de façon à ne pas gêner la circulation des usagers de la voie ou du trottoir. En période estivale, la collecte a lieu tous les 15 jours.

**Fête d'installation du Foyer d'Accueil  
Paroissial de la Famille Atlan**

**SAMEDI 10 FÉVRIER  
À 16H00**

**MAISON ST GEORGES**  
7 RUE SAINT GEORGES 78500 RICHEBOURG

[maisonsaintgeorges@catoudanais.fr](mailto:maisonsaintgeorges@catoudanais.fr)



### REPAS DANSANT DE LA SAINT VALENTIN

Après plusieurs années d'absence dues à la situation sanitaire particulière, le Comité des Fêtes renoue avec le repas dansant de la Saint Valentin, animé par la formation de Patrick Anderson, (3 musiciens)

**LE DIMANCHE 18 FEVRIER 2024**  
**Salle Polyvalente**  
**A PARTIR DE 12 H**

Inscription obligatoire avant le 10 février. (55€ par personne).  
Contacts : Mr DUVAL 0134876476  
ou Mme GAUCHET 0134877190

### AU 1er JANVIER 2024 : REFORME DU TRI DES BIODECHETS



Dans la continuité des changements apportés par les lois de transition énergétique pour la croissance verte (TECV) puis de la loi anti gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), le **TRI DES BIODECHETS est effectif au 1er janvier 2024**. Pour les habitants du SIEED, cela signifie que les biodéchets (déchets alimentaires ou de cuisine) ne devront plus être mis dans la poubelle couverte, mais **VALORISÉS SUR PLACE** (exemple: composteurs, espace réservé dans le jardin, alimentation des poules etc...).

Pour les habitants, le SIEED met à disposition des composteurs (1 seul par foyer). Une participation financière est demandée (carte bancaire uniquement).  
Composteur de 400 litres (70 cm sur 70 cm sur 83 cm de hauteur) : 10 €  
Composteur de 600 litres (80 cm sur 80 cm sur 95 cm de hauteur) : 15 €

Pour obtenir un composteur vous devez soit vous rendre au siège du SIEED muni de votre carte de déchèterie : 29bis rue de la Gare à Garancières 7889. Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 13h30-17h – Mercredi : 9h-12h, soit faire votre demande en ligne sur leur site internet pour une livraison à domicile.

<https://www.sieed.fr/index.php/poubelles/composteurs>

Les composteurs sont pliés et facilement transportable dans un coffre de voiture

## GOUTER DU CCAS LE 13 DÉCEMBRE 2023

Environ 70 séniors ont affronté les rigueurs de l'hiver pour partager le traditionnel goûter de Noël organisé par le CCAS.

La salle est décorée, les viennoiseries et les chouquettes sont disposées sur les tables, le café et le chocolat sont chauds; tout est prêt pour accueillir cette réunion joyeuse ! L'appellation « senior », qui désigne dans le cadre du CCAS les personnes de plus de 70 ans, ne reflète pas le dynamisme et l'énergie de cette assemblée plus prompte à raconter ses dernières aventures ou découvrir



tes qu'à s'épancher sur les affres du grand âge.

Un petit diaporama sur la sortie du

mois d'octobre dans l'Orne a permis aux excursionnistes de se remémorer la journée et de donner (peut être) aux autres l'envie de participer à la prochaine sortie.

Chacun est reparti avec un colis de Noël composé de produits locaux. Les référents du CCAS ont été apporter leur colis au domicile de ceux qui n'étaient pas présents.

Richebourg compte environs 140 «seniors» et le CCAS se félicite de pouvoir contribuer à ce partage de convivialité.

### PASSAGE DE LA RANDONNÉE FFR A RICHEBOURG

A l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024, la Fédération Française de la Randonnée Pédestre organise une marche nationale ouverte " à tout public " qui partira dès janvier 2024 de tous les coins de FRANCE pour converger vers PARIS.

**Passage à Richebourg le samedi 4 mai** en utilisant nos chemins de randonnée . Il sera possible de se rendre directement aux points de départs pour participer à l'étape du jour. Les détails seront communiqués ultérieurement.

### INSCRIPTION ECOLE RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

Les inscriptions en maternelle peuvent se faire en mairie dès à présent.

Veuillez vous présenter en mairie muni du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous avez emménagé récemment à Richebourg, et pour pouvoir voter lors des prochaines élections européennes du 9 juin 2024, inscrivez-vous en ligne via [service-public.fr](https://service-public.fr) ou via [FranceConnect](https://franceconnect.fr).

**L'inscription en ligne est une démarche gratuite.**

Les jeunes ayant atteint 18 ans, sont inscrits d'office s'ils ont fait leur inscription au recensement militaire à Richebourg.

## FÊTE DU SAPIN LE 14 DÉCEMBRE 2023

La nouvelle place du village nous permet désormais d'installer un grand sapin pendant la période de Noël. Initiée l'année dernière, la « Fête du Sapin » inaugure la première illumination des guirlandes et des décorations accrochées par le personnel de la commune pour égayer le centre bourg pendant les fêtes de fin d'année.

A la tombée de la nuit, le 14 décembre, ce sont donc tous les richelbourgeois qui étaient invités à se retrouver autour du sapin, d'un vin chaud et ou d'un chocolat. Les enfants étaient biens sur de la partie et avaient préparé les dernières décorations à poser sur le sapin.

Des chants de Noël repris en chœur et la visite du Père Noël et de ses bonbons ont participé à l'ambiance



« chaleureuse » et bon enfant de ce rassemblement intergénérationnel.

## ETAT CIVIL 2023

### Naissances 2023

TELLIER BENABDELOUHAB Yago – 9 avril  
TATOUE SY Aaron – 18 mai  
ANGOULEVANT ROCHER Léna – 14 juin  
PLUYETTE Azélie – 23 juin  
TARTOUR MILLET Mathias – 14 août  
BOISSEAUX Gabin – 25 décembre

### Mariages 2023

RITTER Alain et MAQUEDA SANCHEZ Cristina le 1<sup>er</sup> juillet  
REINBOLD Sébastien et LUPKOWSKA Anna le 13 juillet  
VIDAL ROBIN Stéphane et LAUNAY Apolline le 15 juillet  
AUBRAS Xavier et LAVERGNE Catherine le 2 septembre  
DERNONCOURT Maïcky et VAIS Vanille le 1<sup>er</sup> décembre

### Décès 2023

CHARLES-LOUIS Claudie – 24 janvier  
YOVANOVITCH Michèle – 27 janvier  
BOJOVIC née ROMMEVAUX Christine – 24 février  
DOLLÉ Patrick – 26 février  
JAY Robert – 15 avril  
PERRON née BIGOT Isabelle – 23 mai  
LEFEBVRE Laurent – 9 juin  
TERRAIZE née BAILE Christiane – 15 juin  
BIELAIRE Yann – 24 août  
FRAMBOURT née CAMUS Régine – 24 septembre  
ROUSSEAU née CHEVALIER Paulette – 3 octobre  
HERCOURT Huguette – 11 octobre  
BOURGEOIS Nathalie – 26 octobre  
LAVALARD Eric – 10 décembre

## CHENILLES PROCESSIONNAIRES ATTENTION, C'EST BIENTÔT LA SAISON !

### Comment se débarrasser des chenilles processionnaires

Une lutte dite «mécanique» peut être entreprise (avec masque protégeant intégralement le visage, gants, vêtement couvrant le corps, bottes...) pour détruire les nids. Cependant la méthode pour se débarrasser des nids est complexe (brûlage, aspiration, grattage, insecticide...) **Il est préférable de faire appel à un professionnel.**

**Le piège peut être utilisé** au début du printemps lorsque les chenilles descendent le long du tronc d'arbre pour rejoindre le sol où elles vont s'enterrer. Durant leur descente en longue file indienne (procession), les chenilles sont interceptées dans la



collerette du piège placé sur le tronc. Elles sont ensuite récupérées dans la gouttière et capturées en grand nombre.

**La lutte pour se débarrasser des chenilles est à renouveler tous les ans.** Car il n'est pas possible de s'en débarrasser une bonne fois pour toute. Même si l'on a réussi à éradiquer toutes celles qui étaient dans le jardin, d'autres reviendront l'année suivante... les papillons peuvent en effet provenir de plusieurs kilomètres à la ronde.

N' hésitez pas à vous faire aider par le redoutable prédateur de la chenille processionnaire **La mésange** est le prédateur naturel le plus connu de la chenille processionnaire. Elle chasse les processionnaires de septembre à avril. Elles vont trouver les nids de soie en hiver et vont les vider de leurs chenilles. Les mésanges se nourrissent des oeufs, des larves et des chenilles, elles les consomment à tous les stades d'évolutions. Ces oiseaux peuvent dévorer en une seule journée jusqu'à une quarantaine de chenilles.

Pensez également au piège à phéromones qui empêche les papillons de se reproduire.



## Enquête publique du Schéma Directeur de la Région Île-de- France Environnemental (SDRIF-E)

### Avis du Conseil communautaire de la CC Pays Houdanais

La Région Île-de-France organise du 1<sup>er</sup> février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui définit l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

L'objectif de ce schéma directeur est de garantir un cadre de vie de qualité aux Franciliens dans un environnement préservé à l'horizon 2040, et de répondre au mieux aux grandes mutations que nous imposent les bouleversements de notre siècle tels que le changement climatique, la protection des terres agricoles, la sauvegarde des espaces naturels et de la biodiversité, la désindustrialisation ou encore les fractures sociales et territoriales.

En application de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette), le SDRIF-E limite la consommation d'espaces agricoles et naturels à l'horizon 2040 et privilégie la densification et la construction sur des espaces déjà imperméabilisés.

Pour le Pays Houdanais, le projet de SDRIF-E limite la consommation d'espaces agricole et naturel à l'horizon 2040 à 1 ha pour la plupart des communes, 2 ha pour les communes de Adainville, Condé, Longnes, Richebourg, Tacoignières, 3 ha pour Bazainville et Maulette, 5 ha pour Orgerus et Septeuil, 7h pour Houdan.

Le Pays Houdanais s'associe à cette volonté de limitation de consommation foncière mais il fait le constat que la faible disponibilité en résultant dans chaque commune sera majoritairement et peut être exclusivement affectée à l'accueil de nouveaux logements nécessaires au maintien ou au nécessaire développement démographique et a des équipements publics mais sans réserves foncières pour l'accueil d'activités économiques pourvoyeuses d'emplois.

La proposition actuelle du SDRIF-E porte donc un risque de transformer le Pays Houdanais en zone dortoir accueillant de nouveaux habitants sans développer en même temps une offre d'emplois locaux et en limitant fortement la possibilité de développement d'équipements pour offrir les services en termes d'accès aux soins, en termes de loisirs, de sport et de culture.

Or l'ambition du Pays Houdanais est de continuer à conduire un développement maîtrisé, équilibré et harmonieux, un territoire des proximités offrant à ses habitants au plus près de chez eux emplois, commerces et services.

C'est la meilleure réponse que la Pays Houdanais peut apporter au défi du changement climatique en réduisant les consommations d'énergie liées aux déplacements, la meilleure réponse au maintien du pouvoir d'achat en réduisant drastiquement les dépenses liées aux déplacements, la meilleure réponse au besoin de bien être en donnant du temps pour la vie sociale.

C'est pourquoi, le 20 décembre 2023, le Conseil communautaire du Pays Houdanais, en tant que personne publique associée, a formé le vœu que le SDRIF puisse accorder au Pays Houdanais une enveloppe de consommation supplémentaire spécifique exclusivement dédiée à l'accueil d'activités économiques créatrices d'emplois.

Il a sollicité également que cette enveloppe de 25 ha supplémentaires pour le développement économique puisse être ventilée à raison de 10 ha à localiser dans le secteur de la gare à Houdan, le solde à répartir sur les communes les plus aptes à accueillir des activités économiques suivant tableau ci-joint de la délibération du 20 décembre 2023.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040 !

Nous tenions à vous faire connaître la position de vos élus afin que, si vous la partagez, vous puissiez la soutenir par vos contributions dans l'enquête publique

Aider nous à porter les ambitions du territoire en donnant votre avis sur la plateforme dédiée en ligne : <https://www.registre-numerique.fr/sdrif-e>

La CCPH a besoin de vous pour relayer notre avis.

Pour tout savoir sur le SDRIF-E, consultez la brochure [Tout savoir sur le schéma directeur de la région Île-de-France - Environnemental](#)